

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : MAINTIEN ET ACTUALISATION DES CONNAISSANCES

Voie d'accès

Formation Continue

Éligible au CPF

OUI

NON

Public

- Toute personne devant exercer la fonction de Sauveteur Secouriste sur son lieu de travail

Pré-requis

- Être titulaire du certificat de SST datant de moins de 24 mois (fournir son numéro FORPREV) et désigné(e) pour être maintenu(e) comme Sauveteur Secouriste du Travail dans l'entreprise.

Modalités et délais d'accès

- Entrée possible en fonction de la demande – Effectif minimum de 4 personnes et 10 personnes maximum
- Inscriptions possibles toute l'année selon le calendrier en cours et le délai d'acceptation des financeurs

Objectifs

- Maintenir les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail à niveau équivalent, voir supérieur à sa formation initiale

Durée

- 1 Journée : 7 heures

Tarifs de la formation

- Salarié : à partir de 175 € net de taxe par personne
- Session INTRA : nous consulter

Contact

FORMATION CONTINUE
fc.cciwf@campus120.cci.fr
05 49 37 44 68

Lieux de la formation

Site de Poitiers

CCI de la Vienne - Campus 120
120 rue du Porteau
86000 Poitiers

Site de Loudun

Espace Formation
1 avenue de la coopération
86200 Loudun

Site de Montmorillon

Immeuble Eco espace
70 rue de la concise
86500 Montmorillon



Taux de réussite
en 2024

100 %



Taux de
satisfaction 2024

100 %



Nombre
d'apprentis 2024

101

Programme & Contenu

- Évaluation à partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du Sauveteur Secouriste du Travail
- Révision des gestes d'urgence
- Actualisation de la formation aux risques de l'entreprise ou de l'établissement aux modifications du programme
- Étude des cas rencontrés au cours de l'année écoulée. Évolution des accidents du travail dans la ou les entreprises. Réflexions sur des méthodes d'intervention dans l'entreprise (organigramme, consignes de sécurité)

Méthodes et moyens mobilisés

- Démonstrations et exercices pratiques sur les méthodes, au moyen d'un mannequin et d'un défibrillateur
- Contrôle des connaissances
- Exploitation des situations d'accident simulées
- Méthodes transmissives et interrogatives

Modalités d'évaluations

- En fin de formation 2 épreuves certifiantes permettront d'évaluer les compétences du SST :
- Sur sa capacité à mettre en œuvre les compétences permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.
- Sur ses connaissances du cadre réglementaire de l'activité SST et de ses compétences en matière de prévention.
- L'évaluation sera transcrite sur la fiche d'évaluation et de suivi de l'INRS.
- Délivrance d'un certificat de validation de Sauveteur Secouriste du Travail valable 2 ans et d'une attestation de formation



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



Cofinancé par
l'Union Européenne



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap : referent-handicap@campus120.cci.fr

- Une expérience de +30 ans dans la formation et de connexion avec les entreprises de la Vienne
- Un accompagnement dans vos recherches d'entreprises
- Des salles de cours équipées selon les spécialités : laboratoire, cuisine, restaurant, bar, boutique...
- Un site convivial de 6 hectares, avec parking, gymnase, espaces verts, restauration ...

CCI de la Vienne - CAMPUS 120

120 rue du Porteau - 86000 POITIERS

Tél : 05 49 37 44 50

www.campus120.fr



Document non contractuel
Mise à jour : 8 janvier 2025